



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°179 du Vendredi 28 novembre 2014

Mot du Maire :

Je tiens à remercier les habitants qui participent à l'entretien des abords extérieurs de leur maison. Dans le contexte de la baisse drastique des dotations de l'Etat et compte tenu des charges nouvelles (rythmes scolaires, normes d'accessibilité, interdiction d'emploi des désherbants, etc.), j'apprécie particulièrement les efforts qui sont faits.

Dans le cadre de la préparation des éléments budgétaires 2015, j'ai proposé au Conseil municipal de ne pas prolonger la subvention de développement durable, que nous avions mis en place et dans la mesure du possible de ne pas augmenter les impôts locaux. Nous avons pris plusieurs décisions afin de limiter le coût de la mise aux normes de la mairie et de la création du local de rangement de la salle des fêtes. La baisse des dotations pour notre commune représenterait environ 27 000 € sur 4 ans.

Les années à venir vont connaître des mutations importantes qui vont nous toucher chaque jour.

Au 1^{er} janvier 2015 nous serons dans le canton de Vars qui sera le résultat de la fusion des cantons de Mansle et de Saint Amant de Boixe. Fin mars nous voterons donc pour deux conseillers territoriaux chargés de représenter ce nouveau canton. A cette même date le Pays du Ruffécois, alors que notre communauté de communes l'avait refusé à l'unanimité, va devenir un Pôle d'Equilibre Territoriale Rural (PETR) composé de 90 communes et 38 000 habitants, concentrant des services auparavant réalisés dans nos communes puis dans la communauté de communes

Au 1^{er} janvier 2016 nous serons membres de la grande Région qui regroupera, Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin. Les conseillers Régionaux seront élus, à priori en décembre 2015.

Au 1^{er} janvier 2017, si la loi sur la réforme territoriale est votée, nous devrons être dans une communauté de communes de 20 000 habitants, ce qui implique à minima de fusionner avec le Pays Manslois.

Le Schéma de Cohérence Territoriale lancé au niveau du Pays du Ruffécois, va s'imposer dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Toutes ces mesures concourent à éloigner la gouvernance des citoyens et augure d'un avenir plus favorable aux urbains.

Vos élus seront vigilants sur les orientations qui seront proposées dans les mois qui viennent.

Cérémonie du 05 décembre 2014 :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la cérémonie commémorative du 05 décembre à 11h30 devant la stèle (mairie), à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité au Centre Socioculturel après la cérémonie.

AIPE : " Se met au vert" :

L'Association Intercommunale des Parents d'Elèves lance une campagne de recyclage. (Voir flyers ci-joint).

Commande de containers ordures ménagères et tri sélectif :

Nous vous informons que la Communauté de Communes de la Boixe a été livrée de containers agréés aux normes requises par Calitom pour les ordures ménagères et tri sélectif.

Tarifs : 120 L : 39.50 euros et 240 L : 55.50 euros. Bons de commande disponibles en mairie ou à la Communauté de Communes de la Boixe 10 Route de Paris 16560 TOURRIERS.